
Avis SCoT - PA 014 098 24 D0003 - Les allées de l'Harmonie à Bretteville-l'Orgueilleuse

À partir de Aymie SAINTE-ROSE <aymie.sainterose@caen-metropole.fr>

Date Ven 06/09/2024 14:26

À

Cc Anthony HUBERT <anthony.hubert@caen-metropole.fr>

Bonjour,

Nous accusons bonne réception du permis d'aménager PA 014 098 24 D0003 concernant l'extension du lotissement "les allées de l'Harmonie" à Bretteville-l'Orgueilleuse.

L'observation suivante a été relevée, suite à l'analyse réalisée au titre du SCoT :

- Une interrogation se pose sur les conditions de dessertes du macrolot ML222 dédié à l'accueil de commerces et de services. En effet, aucune desserte n'est possible car le macrolot est situé à l'arrière du deuxième macrolot ML221 prévu pour la création de logements. Ce constat est également visible sur le plan des hypothèses d'implantation des bâtiments. En conséquence, la localisation et la configuration des deux macrolots devront être revues ou explicitées.

Bien Cordialement,

Aymie SAINTE-ROSE

Chargée de mission urbanisme

Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole

Bureaux : 21 rue de la Miséricorde - 14000 CAEN

Siège social (adresse postale) : 16 rue Rosa Parks, CS 52700 - 14027 CAEN Cedex 9

Tél. standard : 02 31 86 39 00

Tél. direct : 02 31 86 91 82 – 07 89 80 30 28

